

Les avantages réservés aux membres de la Communauté

- Bénéficier de 1 heure de coaching gratuit (à distance et en discontinu) : lancement et pilotage d'entreprise.
- Recevoir une newsletter sur des actualités entrepreneuriales et sur la communauté (2 fois par an)
- Participer à des rencontres locales (« petit déj actualité sociale », « apéritif réseau », rencontre avec des « pairs »...), dont 1 offerte chaque année.
- Bénéficier d'offres préférentielles :
 - sur les accompagnements proposés par le réseau ECNA (15% de remise) ;
 - sur des formations organisées par le réseau ECNA (25% de remise) ;
 - auprès de professionnels partenaires (assureur, expert-comptable, banque, agence de communication...)
- Bénéficier d'une visibilité de votre activité sur l'espace dédié de la Communauté Created by ECNA du site internet du réseau (diffusion gratuite, sauf réalisation des contenus et des supports graphiques)
- Accéder à des forums de mise en relation et d'échange entre les membres de la Communauté (questions, échanges d'expériences, recherche de marché, mise à disposition de prestations, accès à des outils de gestion...)
- Accéder à l'annuaire des membres pour pouvoir communiquer ensemble.

Les obligations des membres de la Communauté

- Être à jour de sa cotisation annuelle (120 € HT)
- Être inscrit dans l'annuaire des membres et accepter d'échanger.
- Fournir le logo de son entreprise et une présentation succincte de son offre (produits/services) avec le message publicitaire souhaité
- Faire du parrainage auprès des membres entrants : chaque entreprise entrant bénéficie de l'appui d'une entreprise membre (aide à l'intégration dans la Communauté à travers 3 contacts minimum, au cours de la première année d'adhésion)
- Apporter des témoignages, répondre aux sollicitations du réseau pour du partage d'expérience – 2 fois par an (physiquement et/ou numériquement/en distanciel)
- Justifier de son activité effective chaque année (K-bis ou avis SIRENE).



Public et prérequis

- Entreprises immatriculées dont le dirigeant a été accompagné par l'une des structures du réseau ECNA
- Justificatifs à fournir : K-bis ou avis SIRENE